



Comité Régional d'Entreprise Du 22 janvier 2015 Sur le Centre de Marseille la Treille

La Délégation **FORCE OUVRIERE** était composée de Yannick GIRARDIN, René TISON et d'Eric SIWCZAK.

Présidence : Jean-Luc Le-Clech DR,

Présents également pour la DR Olivier Vandale et Pierre Vanuls

En préambule du CRE, se tient l'élection d'un représentant du personnel pour le CHSCT du Centre de Marseille la Treille. Trois candidats sont en lice, CGT, Sud et CFDT.

Le Président en profite pour nous présenter ses vœux et nous rappelle à quel point l'année commence mal avec les attentats sur le sol Français. Qui plus est quand on sait que l'un d'entre eux est passé par l'AFPA comme stagiaire.

Les Elus du CRE lisent un communiqué en intersyndicale que je vous donnerai en pièce jointe.

Le Président : Il comprend le coup de gueule du DG même si cela ne concerne pas la Région. Il est vrai que ce n'est pas le professionnalisme qui est mis en cause mais la rigueur. Il nous rappelle qu'on provisionne déjà 1 million d'euros sur la Région. Il apparaît que l'on perd des pièces de facturation dans de nombreux endroits et les bailleurs ne nous paient pas. Je le répète, je comprends le coup de gueule. Si rien n'est fait, on doit rendre de l'argent.

FO Déclare : Aujourd'hui tout le personnel est poussé pour faire son boulot, il le fait et porte à bout de bras l'AFPA. Et la seule récompense qu'on lui promette c'est le licenciement. Il nous semble également que réduire les administratifs ne pourra pas améliorer cet état de fait. Se pourrait-il alors que lui se remette en cause ?

Intervention de M. Azenag DC de MLT, qui nous présente les temps forts de Marseille la Treille et démontre son optimisme pour cette année 2015.

FO Quelle est donc votre position sur cette note de service ?

Il confirme qu'il adhère également au coup de gueule et donc au contenu du mail !

Point 1 – Consultation légales

1.1 Information consultation sur le plan prévisionnel 2015.

M. Vandale nous informe qu'un focus des formations va effectivement être mis en place pour ces formateurs qui se retrouveront sans stagiaires.

P. Vanuls nous informe qu'il sera plus vigilant sur l'imputation des lignes car il apparaît qu'il manquerait certaines imputations !!

L'avis à l'unanimité des élus est

Point 2 – Fonctionnement du CRE

2.4 Mise à jour des organigrammes et des listes téléphoniques des établissements PACA

DRH : Les listes seront mises à jour au plus tôt avec la mise en place des portables entre autres. Il n'existe pas règle de remplissage mais pour autant je redéfinirai avec les AD ce qu'il est bon d'y faire figurer. Je ferai en sorte que ce socle soit mis en place.

DR : Vous voyez que cela paraît simple à mettre en œuvre mais pour autant pas fait !!!

Fo rappelle qu'une fois encore on nous fournit des documents obsolètes et incomplets !!

Point 3 – Commission Action Logement et Activités Sociales et Culturelles

3.2 La commission présente le protocole des œuvres sociales voté à l'unanimité par les élus du CRE. Vous le retrouverez auprès de vos correspondants ASC.

Point 4 – Conditions de travail et Risques Psycho Sociaux

Lecture d'une revendication et pétition du centre de Gap concernant l'absence de remplacement d'une AT sur le Centre et de la difficulté rencontrée par l'ensemble du personnel sur le Centre. Des propos inacceptables imagés avec gestes à l'appui « fusil à la main si le boulot ne se fait pas cela sera une cartouche de 12 !! ».

DR : Il répond que 3.8 AT sur Gap est supérieur à la moyenne de la PACA. Il explique que la rationalisation des tâches permet d'avoir cet effectif sur GAP et rien ne peut changer cet état de faits. Le SIEG ne sera pas traité sur le Centre mais en Région donc pas d'augmentation de la charge de travail. Il rappelle que l'on doit doter au moins deux équivalents temps plein dans le BACK office entre Marseille et le territoire de GAP. Cela est indispensable, je vous rappelle également que cela doit passer, cela se fait ailleurs ! Pour autant je ne cautionne aucunement cette pratique !

Fo déclare que sur de nombreux Centres 'on se retrouve avec des AT qui amènent du travail à la maison pour pouvoir traiter des dossiers en souffrance ne serait-ce que pour les salaires des stagiaires et cela tend à se généraliser. Cela ne peut convenir à FO . Vous vous devez de les protéger car leur souffrance devient trop grande.

DR il consent que cette situation n'est pas acceptable, je travaille dans ce sens, il nous rappelle que l'on a refusé le passage de deux salariés dans une autre société aux dépens des deux ETP perdus !!!

FO Vous ne pouvez tout de même pas nous reprocher à nous représentant du personnel de les protéger des tractations d'ETP sur la Région.

4.2 Tableau des DU et fiches entreprises 2014 mises à jour

Pierre Vanuls viendra à la prochaine réunion (commission) des RPS afin de peaufiner les réponses aux questions.

4.3 Les membres du CRE demandent la charte sur le déploiement des téléphones portables des formateurs

Pierre Vanuls, répond que le téléphone est nominatif et que chacun devra en avoir un, et la réponse est normalement comprise dans la charte fournie ! On doit être vigilant sur la personne qui a le portable dans le cas de plusieurs formateurs dans le bureau. La plateforme informera bien les correspondants qui cherchent un formateur.

Le **DR** dit que la règle de base est que le téléphone reste au bureau mais pour autant il est possible de le conserver et de s'en servir à titre personnel.

4.4 Les membres du CRE demandent un point sur les différentes étapes de la procédure ULYSSE.

Le **Drh** nous rappelle qu'en 2010 le service a été traité sur certaines Régions et vu en CCE, et donc depuis, toutes les notes de frais doivent passer par Ulysse. Le constat aujourd'hui, sur 224 voyageurs en novembre à décembre le délai moyen a été de 4 semaines pour le remboursement. En cas de perte il est possible de faire une déclaration sur l'honneur et la CSP peut si cela est suffisant rembourser malgré tout les engagements. La déclaration de la CNIL a été faite en novembre 2011, je suis en attente d'un document diffusable par la DRH nationale.

Point 5 – Emploi et Formation Professionnelle

5.2 Questions la situation de l'emploi au cours du dernier trimestre.

Le **DR** : 524,75 ETP à fin 2014 mais pour officialiser cela il faut attendre la clôture des comptes fin février par la Cour des Comptes. Ce qui représente 3 ETP de plus par rapport au budget de la Région.

5.3 Point sur l'accompagnement, mené par Valère Bonillo.

Le **DRH** : Les données ne sont pas encore finalisées je vous demande donc de le reporter en février.

5.4 Mise en place du CPF et ouverture du compte DIF.

Sur 1463 formations éligibles seulement 16 titres son programmés au niveau national.

Le **DR** la totalité des titres sur la Région ont été validés et nous sommes bien mieux lotis dans la Région. En PACA la région peut même abonder si elle le souhaite pour rallonger la durée de la prise en charge du reste de la formation pour les demandeurs d'emplois.

D'ici la fin février des réunions vont être faites sur les centres par M.Azenague et Didier Payat. Elles auront pour but d'informer les salariés sur l'importance et l'impact que cela pourra avoir sur le CA.

FO déclare qu'il attend autre chose que cela pendant cette formation, à savoir donner des informations sur : comment s'inscrire nous employés et quelle sera la politique de la Région à l'attention de ses salariés et pas seulement un espoir de CA !

Point 6 – Ressources Humaines

6.1 Etat de l'emploi à fin décembre : tout type de contrat

PV : concernant les TMR, il apparait effectivement que sur la Treille et sur la DR le poste disparaît. Nous ne pourrons rien y faire car cela émane de Paris.

Le DR lui nous réaffirme qu'il réactivera la demande de l'embauche d'un RIR comme il s'y était engagé au mois d'avril.

6.2 Les membres du CRE demandent la liste réactualisée et corrigée des emplois publiés à fin décembre pourvus et non pourvus

Le DRH informe que depuis fin novembre le fichier OPTEX est figé puisque fermé, j'ai donc remis en route les demandes en janvier. J'attends les résultats pur fin janvier, je souhaite vous donner de bonnse nouvelles en février.

FO Inch Allah !! mais pour autant surveillera que les postes partis soit bien reportés.

6.3 Point sur les mouvements de l'encadrement en PACA

Le DRH : à ce jour le poste de MF sur Istres est formalisé. Pour les autres postes Toulon et Cannes à aujourd'hui nous n'avons pas de candidature retenue. Sur Nice, j'avais donné l'ordre du remplacement des deux MF manquants par un CDD MF jusqu'au 31 janvier.

FO déclare que sur Nice la mission du MF est devenue par les forces des choses un 50/50 formateur et MF accessoirement et de plus la mission s'est arrêtée le 19 janvier !! Voilà encore un exemple où le management des Centres est en grand péril !!

6.4 Le CRE demande au président d'acter le 13 juillet 2015 comme pont offert sur la prochaine période de congés.

Le DR et le DRH : Le Pont du 13 juillet 2015 sera donc un pont récupérable. Le 6 mai 2016 sera le pont offert sur cette période en cours. Sur la prochaine programmation on va regarder pour offrir le lundi 31/10/2016. Nous donnerons une réponse au prochain CRE.

FO déclare qu'il bien dommage de pas avoir traité cette date avant les fêtes comme demandé précédemment. Hélas une fois de plus la réponse du DR ne fait pas de cadeaux à ses équipes, ce sera un vendredi et rien d'autre (le coût est moindre puisque la moitié de la Région ne travaille pas le vendredi après midi !!)

Point 7 – Informations économiques

Aucune information traitée ou presque en raison des procédures en cours sur le CCE

Point 8 – Evolution du Dispositif

Aucune information traitée ou presque en raison des procédures en cours sur le CCE

Point 9 – Egalité Professionnelle

. Aucune information traitée ou presque en raison des procédures en cours sur le CCE

Point 10 – Informations du Président

Le président informe que du fait des procédures en cours sur le CCE il ne peut informer correctement des actions en Région.

Toutefois il nous fournit un discours qui se veut rassurant pour la région. Mais pour autant rien n'est acquis et la perspective de grands changements en PACA (élection entre autres) n'est pas de bon augure. Il a cependant une forte confiance dans l'action du SIEG.

FO pour sa part restera extrêmement vigilant sur la préservation des emplois en 2015. FO rappelle que nous devons dès aujourd'hui penser à nos collègues d'AFPA transition dont la mission en CDI de chantier s'arrêtera au mois de juin. FO rappelle également que les conditions de travail sur les centres se dégradent à vue d'œil et seront particulièrement dans le viseur des élus FO.

Enfin, j'ai pris pour résolution de vous informer dans la minute qui suit des informations qui seront portées à ma connaissance et dont l'intérêt vous concernera au plus haut point. Ce bulletin en particulier.